



Banque Camerounaise
des Petites et Moyennes Entreprises

DÉCISION N° 007/DG/BC-PME.SA du 09 Aout 2023 portant annulation de l'appel d'offres N° 000001 du 9 Juin 2023 relatif à la souscription d'une police d'assurances maladie, évacuation sanitaire et frais funéraires à la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises pour la période allant du 01^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2026.

Le Directeur Général de la BC-PME SA,

- Vu la Loi 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu le décret 2019/320 du 19 juin 2019 précisant les modalités d'application de certaines dispositions des Loi 2017/010 et 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements et des entreprises publiques ;
- Vu le décret 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la résolution N° 05/CAO/2018 du 29 Aout 2018 du manuel des règles applicables aux marchés au sein de la BC-PME SA ;
- Vu l'avis d'appel d'offres y relatif publié dans le journal des marchés et ;
- Considérant le Procès-verbal de la session du Conseil d'Administration de la Banque Camerounaise des Petites et moyennes Entreprises tenue le 08 Aout 2023 en son siège,

Décide :

Est annulé l'Appel d'Offres N° 000001 du 9 Juin 2023 relatif à la souscription d'une police d'assurances maladie, évacuation sanitaire et frais funéraires à la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises pour la période allant du 01^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2026.



Fait à Yaoundé le 09 Aout 2023

Le Directeur Général

Mme Mandeng
avec Ndoumbé Signée